

Réf: Dossier 342251

Avis de constitution

SOCIETE « KOLEMENE EMMANUELLA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE COOPEC, Lot
938, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLEMENE EMMANUELLA »

Objet : - commerce générale;
-fourniture;
-prestation de service;
-btp.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE COOPEC,
Lot 938, Ilot 35

Dirigeant(s) M LERO GNOKA FRANZ ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07877 du 07/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59356/GTCA/RC/2024 du 07/10/2024

